



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

église Saint-Jean-Baptiste de Bourbourg

Question orale n° 1091

Texte de la question

M. Jean-Pierre Decool appelle l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur la rénovation de l'église Saint-Jean-Baptiste de Bourbourg (59). Cet édifice, orné d'une magnifique voûte gothique du XIIe siècle et d'un chœur classé monument historique, a été bombardé en 1940 et n'a jamais été entièrement restauré. En 1999, la direction régionale aux affaires culturelles a choisi Sir Anthony Caro, artiste anglais réputé, afin de réaliser une oeuvre dans le chœur et de finaliser ainsi les travaux de restauration de l'église. Montrant un intérêt particulier pour le monument, l'artiste a présenté un projet artistique moderne intégré à l'édifice et respectant la spiritualité du lieu. En janvier 2003, la commission supérieure des monuments historiques a rendu un avis demandant à l'artiste de revoir son projet dans le sens d'une réunification de l'église. Des propositions ont été faites afin de parer aux inquiétudes des services de l'État. De nombreuses réunions ont eu lieu depuis entre les différents acteurs du projet sur le financement et les travaux à réaliser mais aucune décision définitive n'a été prise. Il lui demande en conséquence de bien vouloir l'informer précisément de l'avancée du dossier.

Texte de la réponse

RENOVATION DE L'EGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE A BOURBOURG DANS LE NORD

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Decool, pour exposer sa question, n° 1091.

M. Jean-Pierre Decool. Je souhaiterais attirer l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur la restauration de l'église Saint-Jean-Baptiste à Bourbourg à laquelle j'attache une très grande importance.

Cet édifice, orné d'une magnifique voûte gothique du XIIIe siècle et d'un chœur classé monument historique, a été bombardé en mai 1940. Outre le chœur, qui s'est écroulé, le mobilier, les vitraux, les statues, la chaire et l'orgue ont été totalement détruits. Depuis, cette église, l'une des plus belles de Flandre, n'a jamais été entièrement restaurée. Sir Anthony Caro, artiste britannique de renommée internationale, a été impressionné par cet édifice et consterné par l'état désolant du chœur. Encouragé par la direction régionale des affaires culturelles, il a donc proposé de réaliser une oeuvre moderne s'intégrant dans le chœur gothique, afin d'en permettre la rénovation.

En janvier 2003, la commission supérieure des monuments historiques a rendu un avis demandant à l'artiste de revoir son projet compte tenu de la réunification de l'église. Des propositions ont été faites afin de parer aux inquiétudes des services de l'État. L'oeuvre respecte la spiritualité du lieu et fait aujourd'hui l'objet d'un accord global. De nombreuses réunions ont eu lieu entre les différents acteurs du projet sur le financement et les travaux à réaliser, mais aucune décision définitive n'a été prise. J'ai moi-même organisé plusieurs rencontres au ministère de la culture en présence du maire de Bourbourg - la dernière remonte au 6 août 2004 - et des services du ministre.

Il s'agit désormais de connaître précisément l'avancée du dossier car les premières démarches auprès de l'artiste anglais ont été engagées depuis longtemps. Je saurais gré à M. le ministre de bien vouloir m'informer de l'évolution du dossier.

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à la recherche.

M. François d'Aubert, ministre délégué à la recherche. Monsieur le député, je puis vous assurer que le ministère de la culture et de la communication continue de soutenir activement le très beau projet de rénovation de l'église Saint-Jean-Baptiste de Bourbourg, l'un des chefs-d'oeuvre de l'art gothique, d'autant qu'il s'inscrit parfaitement dans la politique de développement culturel de la région Nord-Pas-de-Calais menée par le ministère.

Les travaux de démolition du mur de séparation entre la nef et le chœur de l'église, ainsi que le traitement des sols, qui sont destinés à réunifier l'espace intérieur de l'édifice, constituent la première étape de mise en oeuvre du projet, conformément à l'avis délivré par la Commission supérieure des monuments historiques. Ils sont programmés cette année par la direction régionale des affaires culturelles du Nord-Pas-de-Calais pour un montant de 300 000 euros, entièrement pris en charge par l'État. Le chantier devrait démarrer dans le courant du second semestre 2005.

La mise en place dans le chœur de l'édifice d'une oeuvre contemporaine de l'artiste anglais Sir Anthony Caro n'est toutefois pas encore finalisée. Je précise que ce projet ne relève pas directement du ministère de la culture puisque la maîtrise d'ouvrage de l'opération, c'est-à-dire l'acquisition de l'oeuvre et son installation dans le chœur, est de la responsabilité du SIVOM de l'Aa, dont fait partie la commune de Bourbourg. Restent en effet en suspens, d'une part, la question du financement du projet, estimé à près de 3 millions d'euros, qui n'est pas à ce jour assuré, d'autre part, la question de savoir si l'artiste accepte d'adapter à un espace intérieur réunifié l'oeuvre conçue initialement pour l'espace clos que constituait le chœur isolé du reste de l'édifice par un mur de séparation.

L'artiste, qui a déjà été interrogé par les services du ministère de la culture, n'a pas, à ce jour, fait clairement connaître sa réponse. Les services de la préfecture de la région Nord-Pas-de-Calais, en liaison avec la direction régionale des affaires culturelles, reprendront prochainement contact avec les différents partenaires pressentis, afin d'arrêter les conditions financières de réalisation du projet. L'artiste pourra ensuite être à nouveau approché, en vue de mettre au point un projet modifié tenant compte de la démolition du mur de séparation.

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Decool.

M. Jean-Pierre Decool. Monsieur le ministre, je vous remercie pour ces propos encourageants qui ne peuvent, vous le comprendrez, me satisfaire pleinement.

Je souhaite vivement que l'église de Bourbourg, quand elle sera entièrement rénovée, puisse accueillir l'oeuvre d'Anthony Caro. Pourrait alors se cicatriser une blessure de guerre qui n'est pas encore totalement refermée.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Decool](#)

Circonscription : Nord (14^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1091

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er mars 2005, page 2043

Réponse publiée le : 2 mars 2005, page 1483

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 1er mars 2005